



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

monuments commémoratifs

Question écrite n° 116325

Texte de la question

M. Jean-Louis Dumont attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la demande formulée depuis plusieurs années par la Fédération des réseaux de la Résistance en Indochine FFL-FFI 1940-1945, qui souhaite que soit apposée à la nécropole nationale des guerres en Indochine de Fréjus une plaque en hommage aux déportés et internés victimes de l'occupation japonaise en Indochine de 1940 à 1945. Sensible à cette proposition, M. Jacques Floch, secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, avait donné son accord le 23 janvier 2002. Or, le 25 novembre 2003 le cabinet du ministre actuel a subordonné cette apposition de plaque à l'accord d'une commission chargée d'étudier les hommages associatifs. Depuis lors ce dossier n'a connu aucune évolution. Il tient à attirer son attention sur le fait que la dédicace généraliste de cette plaque l'a fait échapper aux hommages associatifs. La fédération demanderesse ne souhaite pas que son nom figure au bas du texte d'hommage. C'est pourquoi, son accord est sollicité afin que cette plaque soit inaugurée dans le cadre de la Journée nationale d'hommage aux déportés le dimanche 29 avril 2007.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que le 2 septembre 2005, à l'occasion des cérémonies marquant le 60e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, une plaque a été apposée dans le mémorial national des guerres en Indochine à Fréjus (Var) en hommage aux victimes de l'occupation japonaise en Indochine au cours de ce conflit. Cette plaque a été inaugurée par la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Dumont](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116325

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 690

Réponse publiée le : 27 mars 2007, page 3115